

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 février 2023

Hor zirenak / présents : Virginie Sabaloue, Maité Oxarango, Anne Marie Darguy, Samuel Biscay, Frédéric Hernandez, Philippe Mongabure, Hervé Parachou, Ramuntxo Oteiza, Karine Perez, Chantal Echevertz, Arño Gastambide,

Bilkurara ezin etorria jakinarazia / excusée : Kattalin Duhalde, Sabine Etcheverry, Koxe Barbier, Patrick Barneche,

1. Approbation comptes administratifs et comptes de gestion 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - COMMUNE

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 422 926,31	
	Réalisé :	2 189 228,98	dont 1 507 286,35 Opération d'ordre
	Reste à réaliser :	170 462,00	

Recettes	Prévu :	2 422 926,31	
	Réalisé :	1 948 760,88	dont 1 513 698,45 Opération d'ordre
	Reste à réaliser :	165 005,00	

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	782 397,00	
	Réalisé :	465 515,09	dont 9 412,14 Opération d'ordre
	Reste à réaliser :	0,00	

Recettes	Prévu :	782 397,00	
	Réalisé :	805 894,88	dont 3 000,04 Opération d'ordre
	Reste à réaliser :	0,00	

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-240 468,10
Fonctionnement :	340 379,79
Résultat global :	99 911,69

ETAT DE LA DETTE

Tableau des annuités des emprunts Janvier 2023					
Emprunts	Montant init.	Début/Fin	Capital restant	Ann.2022	Ann.2023
Réhabilitation Trinquet	250 000,00	2009/2024	36 091,55	17 711,56	17 933,45
Réhabilitation presbytère	100 000,00	2011/2026	29 217,71	7 106,83	7 131,44
Construction multiple rural	320 000,00	2014/2028	125 714,14	22 857,16	22 857,16
Refection Apairi/Maison pour tous	130 000,00	2017/2031	80 877,17	8 442,62	8 547,80
Refection Apairi/Maison pour tous	120 000,00	2017/2031	72 000,00	8 000,00	8 000,00
Renovation Eclairage public	22 539,00	2023/2038	22 539,00	0,00	1 435,42
Total	942 539,00		366 439,57	64 118,17	65 905,27
Convention de portage EPFL					
Terrain Etcheverry-Dezest 2 8 ans	128 661,00	2016/2023	14 046,24	14 046,24	14 046,21
Terrain Elissalde 20 ans	365 089,00	2013/2032	132 720,75	13 587,01	13 272,00
Maison Beltzategia 20 ans	244 618,00	2017/2037	170 394,08	13 272,08	13 371,00
Terrain Arotcarena 6 ans	223 306,00	2023/2029	223 306,00	0,00	37 217,00
Total	961 674,00		540 467,07	40 905,33	77 906,21

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-5 950,00
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	-5 950,00

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – LOTISSEMENT LANDALUXIA**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :
Fonctionnement :
Résultat global :

Après explications en détail, les trois comptes administratifs de l'année 2022 ont été votés. Le quitus de gestion a été donné à Mr Le maire.

Le rapport de gestion a été également voté à l'unanimité.

2. Avance remboursable au budget lotissement "Landaluxia et ligne de trésorerie

Mr le Maire rappelle à l'assemblée qu'une avance remboursable de 10 000€ sur chaque budget annexe avait été effectuée en 2021 afin de régler les frais d'études. Les travaux de viabilisation sur le lotissement Landaluxia ont démarré le lundi 13 février, le budget du lotissement a donc un besoin de financement urgent mais ponctuel de 50 000€.

Le budget général dispose de la marge de manœuvre nécessaire pour avancer cette somme. Proposition de consentir une avance remboursable de 50 000 € au budget annexe lotissement « Landaluxia ». Cette avance sera inscrite sur le budget 2023 et pourra être remboursée au fur et à mesure des disponibilités dégagées par la vente des lots.

Accord du conseil municipal

3. Ligne de trésorerie ou Crédit à moyen terme

Comme stipulé au paragraphe précédent, les travaux de viabilisation des deux parcelles communales ont commencé. Même si une partie du financement sera assuré au moment du vote du budget qui devrait intervenir fin mars ou début avril, nous aurons besoin de trésorerie dans l'attente des paiements de terrain.

Je vous propose de contracter un crédit moyen terme ou d'ouvrir une ligne de trésorerie à hauteur d'un montant de 130 000 € maximum, crédit que nous utiliserons en fonction de nos besoins.

Décision au prochain conseil municipal

4. Paiement des dépenses d'investissement

Dans l'attente du vote du budget, nous devons honorer certaines factures d'investissement. A cet effet, je vous demande l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent pour les opérations suivantes :

- Acquisition matériel – opération 141 article 2183 : 9480€
- Dépôts et cautionnements : 2000€

5. Electrification rurale : Approbation et choix de financement des travaux d'électrification pour les lotissements Harrietakoborda et Landaluxia

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au Territoire d'Énergie Pyrénées-Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux de :

- **Extension BT alimentation lotissement communal**
- **Extension BT alimentation intérieure lotissement communal**

Monsieur le Président du Territoire d'Énergie Pyrénées-Atlantiques a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise SOCAELEC.

	Extension BT lotissement	BT intérieur lotissement	TOTAL
Landaluxia			
Coût total	13 960,26 €	16 612,88 €	30 573,14 €
- Participation SDEPA	11 208,97 €	7 975,07 €	19 184,04 €
-Participation commune (fonds libres ou emprunt)	2 241,79 €	emprunt 8 044,09 €	10 285,88 €
-Participation commune frais de gestion (fonds libres)	509,50 €	593,72 €	1 103,22 €
Harrietakoborda			
Coût total	24 750,87 €	5 893,76 €	30 644,63 €
-Participation SDEPA	17 519,19 €	2 811,12 €	20 330,31 €
-Participation commune - (fonds libres ou emprunt)	emprunt 6 340,95 €	2 880,13 €	9 221,08 €
-Participation commune frais de gestion (fons libres)	890,73 €	202,51 €	1 093,24 €

Accord du Conseil Municipal de financer les travaux d'extension (8044.09€+ 6340.95€) par un emprunt auprès du TE64 et le reste sur fonds libres

6. Approbation du plan de financement des travaux pour le programme de voirie 2023 et autorisation de demande de subvention auprès du département

Programme 2023		
Nom des voies	Désignation	Montant ht
Montée Lukugaina	Reverdo et route	3 000,00 €
Montée Extekateko bidea	Busage + enrobé	14 985,08 €
Elargissement Etxexuriko bidea	autour parcelle B0085	11 612,13 €
Montée Larreburuko bidea 09/23	Busage + enrobé	19 673,63 €
Travaux divers 09/23	Purge	14 353,51 €
		63 624,34 €

Approbation du projet et de son plan de financement prévisionnel,

7. Signature d'une convention territoriale globale avec la CAF

La convention territoriale globale (CTG) est une démarche partenariale de construction d'un projet social de territoire partagé.

Elle devient le cadre contractuel de référence entre la Caf et les collectivités territoriales et vient remplacer les contrats enfance et jeunesse.

Par la signature de la CTG 2022/2026, la commune au-delà des domaines de la petite enfance et la jeunesse s'engage à un partenariat plus large.

Elle pose le cadre politique de référence sur des champs d'actions partagés élaboré à partir d'un diagnostic coconstruit sur les thématiques suivantes : petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, accompagnement à la parentalité, logement et cadre de vie, accès aux droits et inclusion numérique

Autorisation pour signature de la convention

8. Convention avec l'association Udalbiltza : création court métrage

L'association Udalbiltza a pour objet de développer des projets sur l'ensemble du Pays Basque et de promouvoir le travail en commun entre les élus du Pays Basque, entre eux, mais également avec les différents acteurs du territoire. La culture est l'un de ses domaines de travail et, dans ce cadre, Udalbiltza lancera en 2023 la deuxième édition de **Geuretik Sortuak**.

Ce projet permet de mettre en réseau différentes communes et élus du Pays Basque, l'édition 2023-2024 de Geuretik Sortuak se déroulera dans 38 communes du Pays Basque situées sur les 7 provinces, réunies en 22 groupes de communes dont la commune d'Aiherra, réunie avec la commune d'Antzuola.

La publication, la diffusion et la commercialisation des oeuvres d'art ainsi créées aura lieu durant l'année 2024. Un des objectifs principaux de ce projet est de permettre d'utiliser, de travailler, de montrer les oeuvres, et ainsi transmettre et soutenir la culture basque par le biais de l'art.

Udalbiltza s'engage à diffuser le circuit des oeuvres artistiques créées lors de l'édition à Aiherra et Antzuola. Ainsi, la commune d'Ayherre accueillera une pièce de théâtre, la projection de courts métrages et une exposition.

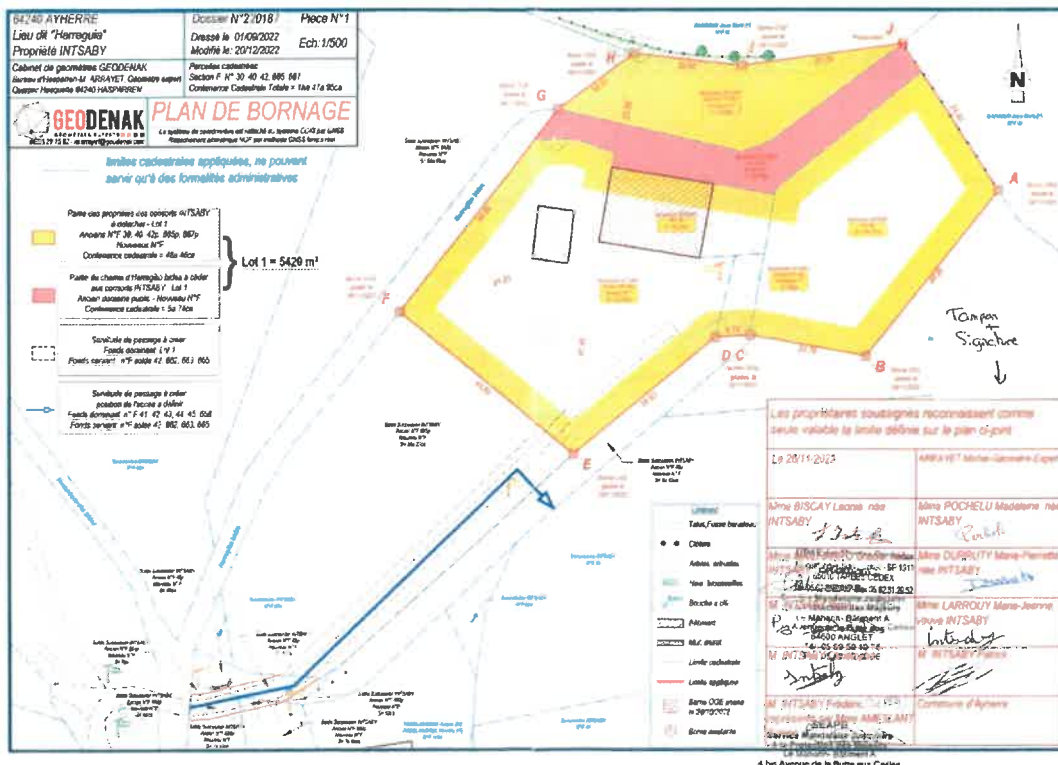
Autorisation pour signature de la convention et d'inscription au budget 2023 de la somme de 1 000 €

9. Suppression et aliénation d'une portion du chemin rural dit d'Harregiko bidea

La portion du chemin rural dit d'Harregiko Bidea, au droit de la propriété des consorts INTSABY, n'est plus utilisée depuis des années et ne dessert que leur propriété.

Proposition de la supprimer et de l'aliéner au profit des consorts INTSABY, propriétaires riverains de part et d'autre du chemin, après accomplissement de l'enquête publique.

Accord du Conseil Municipal sur le principe d'aliéner une partie du chemin rural dit d'Harregiko bidea et lancement de l'enquête publique



Questions diverses

Motion réhabilitation des voies existantes Bordeaux Irun.....lecture

AMI bois Izpindar... lettre de soutien

La séance est levée à 22h

Arño Gastambide
Maire de la commune

